

Bellegarde, le 16 septembre 2022

VILLE

## BELLEGARDE SERVICES TECHNIQUES

## ARRETE DU MAIRE

N° ST 2022 - 136

OBJET: AUTORISATION DE VOIRIE POLICE DE ROULAGE

## Le Maire de la commune de BELLEGARDE,

- **Vu** les articles L. 2212-1 et 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- **Vu** la demande formulée par l'entreprise IMC TELECOM 316 Chemin de Galicante 30128 GARONS
- Considérant des travaux de raccordement aérien pour ENEDIS 1B rue Pasteur
  30127 BELLEGARDE

## ARRETE

ARTICLE 1: L'entreprise IMC TELECOM est autorisée à circuler au 1B rue Pasteur du 19 au 31 octobre 2022 afin de réaliser les travaux prévus.

<u>ARTICLE 2</u>: Le stationnement sera interdit, ainsi que la circulation au fur et à mesure de l'avancement des travaux, compte tenue de la présence des engins et des véhicules.

ARTICLE 3: Toutes les signalisations nécessaires (« Stationnement Interdit » « Circulation interdite » « Déviation » …) seront mises en place par le pétitionnaire selon l'avancement du chantier, aux distances réglementaires imposées.

**ARTICLE 4**: Le pétitionnaire est dans l'obligation de restituer la chaussée propre et sans encombre pour les usagers après son départ.

**ARTICLE 5** : Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie, Messieurs les agents de police municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié sur le site de la commune (www.bellegarde.fr)
- Transmis au pétitionnaire, à la brigade de gendarmerie, à la police municipale, aux services techniques municipaux.

Publié le, 20 septembre 2022

Le Maire,

Juan MARTINEZ